

COMMUNE D' YEVRES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL : séance du 28 janvier 2016

Le 28 janvier 2016, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Yèvres, se sont réunis, dans la salle de la mairie.

Le procès-verbal de la précédente séance, en date du 7 janvier 2016, est approuvé à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION SUR LA DETR – AMENAGEMENT AIRE DE SERVICES POUR CAMPING-CARS

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un projet d'aménagement d'une aire de services pour les camping-cars.

Le montant du projet s'élève à 15 971,93 €H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le projet d'aménagement d'une aire de services pour les camping-cars, et décide de solliciter une subvention sur la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), auprès de l'Etat, pour un montant de 3 194,38€H.T., ainsi qu'auprès du Conseil Régional pour un montant de 4 791,58€H.T.

L'autofinancement sera donc de 7 985,97€H.T.

FACTURE « COMPLEMENT PARTICIPATION AU SIAP 2015 »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une facture (titre de recette n° 105 de l'année 2015) du SIAP, d'un montant de 581 € pour « complément participation au SIAP 2015 », due au nouveau service urbanisme créé au sein du Pays-Perche.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a décidé de ne pas adhérer à ce service et de gérer en mairie les autorisations d'urbanisme.

Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal, à la majorité, décide de ne pas régler la facture (titre de recette n° 105 de l'année 2015), d'un montant de 581 € au SIAP.

AMENAGEMENT CARREFOUR RD 955 / RD 27 : CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE ENTRE LE DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR ET LA COMMUNE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'aménagement du carrefour RD 955 / RD 27.

Ce projet est financé par le Département d'Eure-et-Loir et la commune.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'une convention de participation financière entre le Département d'Eure-et-Loir et la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le projet d'aménagement du carrefour RD 955 / RD 27, accepte la convention de participation financière entre le Département d'Eure-et-Loir et la commune, et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

PROJET D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE EMILE DELAVALLEE : MARCHÉ « ECLAIRAGE PUBLIC »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de réaliser un marché « éclairage public » pour le projet d'enfouissement des réseaux rue Emile Delavallée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le projet d'enfouissement des réseaux rue Emile Delavallée, accepte la réalisation du marché « éclairage public » pour le projet d'enfouissement des réseaux rue Emile Delavallée, et autorise Monsieur le Maire à signer les documents se rapportant à ce marché.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- d'une réunion des maires du canton, le 18 février, à Brou, pour discuter du déclassement de certains axes routiers départementaux en axes communaux.
- que la section « Futsal » est créée au sein de l'US Yèvres, suite à l'approbation de son conseil d'administration. Son activité devrait commencer au mois de mars 2016.
- qu'environ 150 personnes étaient présentes au concert du Big Band de Lucé du 23 janvier 2016.
- que les horaires de Madame Evelyne MAHEUX seront modifiés, notamment pour pourvoir, chaque jour de classe, au nettoyage des toilettes de la salle récréative utilisées par les enfants de la cantine.
- qu'une réunion publique aura lieu le mercredi 17 février, à 19 h, pour expliquer aux riverains comment et quand vont se dérouler les travaux de l'aménagement du carrefour RD 955 / RD 27.
- qu'il faut rajouter Monsieur Romain LORIOT, agent technique, sur la convention de mise à disposition des agents avec le SDIS 28 (Service Départemental d'Incendie et de Secours).
- sur les effectifs de l'école, pour l'instant insuffisants, pour éviter une fermeture de classe. La décision définitive de fermeture d'une classe sera prise le 25 février.
- que le repas des aînés aura lieu le 9 avril, en présence de Monsieur Philippe VIGIER.
- que l'appartement rue du Puits va être reloué. Le futur locataire propose de faire les travaux de rénovation nécessaires après le départ du locataire précédent. Le Conseil Municipal donne son accord, et il est décidé de lui accorder la gratuité de quatre mois de loyer.
- d'une réunion, sous forme d'ateliers, sur le projet de fusion des communautés de communes du Dunois, des 3 Rivières, des Plaines et Vallées Dunoises, le 5 février à Cloyes-sur-le-Loir.
- d'une réunion à venir, dans le courant du mois de février, entre les maires de Brou et d'Yèvres, et les sous-préfets de Châteaudun et de Nogent-le-Rotrou, pour la création d'une Maison de Services Au Public.

Monsieur DOUSSET revient sur le poste d'agent technique pour lequel aucune candidature n'a été reçue. Il propose donc de contacter Monsieur LAMBERT, qui avait été pressenti pour ce poste.

Monsieur DOUSSET revient sur la commission cadre de vie de ce jour, qui a décidé des projets de l'année 2016 :

- Carrefour RD 955 / RD 27 : des idées sont attendues pour l'espace vert qui restera. Avec l'enfouissement des réseaux, les lanternes seront récupérées pour être installées au Thuret, en éclairage public.
- Maison « Tixier » :
 - Le projet de distributeur de billets est abandonné, faute d'avoir trouvé un partenaire bancaire.
 - L'association Terre d'Eure-et-Loir n'a pas donné suite à notre proposition de louer le hangar pour y installer un magasin.
 - Une réflexion est à apporter pour ce bâtiment ; un permis de démolir du hangar sera demandé, afin de connaître l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France sur ce sujet.
- L'acquisition de mobilier urbain pour l'aire de jeux est envisagée.
- Le logement rue du Stade est à rénover.
- La décision pour la construction des logements Les Euréliales en 2016 sera donnée en mars par les services de la Préfecture.
- L'aménagement de sécurité de l'accueil périscolaire est à réaliser, et son coût est d'environ 45 000 €
- Divers travaux de voirie sont à réaliser, comme chaque année.

Monsieur BOISSEAU informe le Conseil Municipal sur les travaux effectués, en cours et à venir, et du résultat de l'audit sur l'utilisation des pesticides, dans le cadre de la charte « zéro pesticides » ; la commune obtient la note maximale possible.

Monsieur MANCEAU fait part au Conseil Municipal du mauvais état des routes. Monsieur le Maire répond que des travaux sont réalisés tous les ans sur la voirie communale, mais que toutes les routes ne peuvent être réparées la même année, en raison d'un budget contraint.

Monsieur DUMAND évoque un problème d'une vallée à Villecoy, qui ne s'écoule pas, à cause de la hauteur du pont SNCF. Monsieur le Maire répond qu'une réunion sera organisée sur place avec les personnes concernées.

Madame BELNOUE informe le Conseil Municipal sur la situation financière qui est toujours bonne.

Monsieur LUCAS informe le Conseil Municipal de la prochaine commission Animations du 9 février, et de la tenue d'une conférence sur le jardinage écologique, le 19 avril à 20 h, animée par Mr Alain BARATON, et organisée par la Chambre d'Agriculture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 heure 35.